



# Décision n° 2023-43 du 27 novembre 2023 portant labellisation du centre de recherche intégrée d'excellence en cancérologie pédiatrique intitulé «EN-HOPE SMART4CBT »

**Vu** le code de la santé publique et notamment les articles L. 1415-2 et suivants et D. 1415-1-8 ; **Vu** la procédure générique d'identification par l'Institut national du cancer d'organisations œuvrant dans le domaine du cancer, approuvée par son conseil d'administration en date du 16 octobre 2009 ;

**Vu** la stratégie décennale de lutte contre le cancer publiée par décret N°2021-119 du 4 février 2021 portant définition de la stratégie décennale de lutte contre le cancer prévue à l'article L. 1415-2 1° A du code de la santé publique;

**Vu** l'appel à candidatures intitulé «Labellisation de centres de recherche intégrée d'excellence en cancérologie pédiatrique» diffusé par l'Institut national du cancer en décembre 2022 ;

**Vu** le dossier de candidature déposé auprès de l'Institut national du cancer par les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, Etablissement Public de Santé, dont le siège est situé au 1 place de l'hôpital BP 426 67091 STRASBOURG Cedex, organisme de rattachement du centre de recherche intégrée d'excellence en cancérologie pédiatrique intitulé EN-HOPE SMART4CBT; **Vu** l'avis du comité international d'évaluation scientifique en date du 28/06/2023;

## LE PRESIDENT DE L'INSTITUT NATIONAL DU CANCER DECIDE

#### Article 1:

Compte tenu de sa capacité jugée suffisante à accomplir les missions définies dans l'appel à candidatures intitulé «Labellisation de centres de recherche intégrée d'excellence en cancérologie pédiatrique», le centre de recherche intégrée d'excellence en cancérologie pédiatrique intitulé EN-HOPE SMART4CBT, rattaché aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg est labellisé par l'Institut national du cancer.

### Article 2:

La labellisation est accordée à compter de la notification de la présente décision pour une durée expirant le 31 décembre 2028.

#### Article 3:

La décision de labellisation est publiée au registre des actes administratifs de l'Institut national du cancer.

Fait le 27 novembre 2023 en 2 exemplaires

Le Président Norbert IFRAH Signée